



APEL Ensemble Scolaire JEAN-PAUL II

Collège La Croix / Lycée Saint-Louis

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2016

**Présents :** Corinne Schmitt ; Thierry Sarnacki ; Valérie Persent ; Karine Glarner ; Sandrine Bodhuin ; Christelle Chenillot ; Anne Bauchet-Charton ; Jérôme Demeusy ; Francesca Malingrey ; Florence Thomas ; Sylviane Vallet ; M.Sylvie Morawski ; Valérie Palin ; Emilie Bressan ; Laurence Filhol ; Aline Jayen ; Samuel Bech ; Stéphanie Bousset ; Agnès Neusch ; Caroline Herbinet ; Cristèle Nicolas ; J.Richard Rosier ; Saleha Mokhnache ; Anne Dutriez ; Estelle Staziak ; Karine Flosse ; Cécile Deiller ; Caroline Lefevre ;.

Les présidents APEL M.Sylvie Morawski et J.Richard Rosier

**Excusés :** A.Laure Longueville ; Frédéric Cartégnie ; Cécile Collot ; Denis Dutilleul ; Odile Borrás ; Myriam Kirchmeyer ; Emilie Begue.

### Intervention des présidents

Après un tour de table les présidents présentent, à l'aide d'un diaporama, l'Apel et la charte éducative de confiance entre établissement, familles et élèves. Avec ses 915 000 familles adhérentes, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. L'Apel est présente dans 6500 établissements, 5000 écoles, 1600 collèges et 1100 lycées.

Les Apel ont été créées il y a plus de 80 ans par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des milliers de bénévoles qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements. L'Apel s'engage pour l'avenir de 2 millions d'enfants, dont les parents ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif. Un seul mouvement pour une diversité de parents. Représentant l'ensemble des parents au sein des établissements catholiques d'enseignement, le mouvement des Apel est apolitique et non confessionnel. Capables de dépasser nos différences en nous unissant autour d'un projet commun, nous représentons 1 500 000 familles qui, dans la diversité de leurs identités sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement.

Pour favoriser la **collaboration entre l'école et les familles**, au service de la croissance des jeunes, la communauté éducative de chaque établissement est invitée à mettre en place une **charte éducative de confiance**.

Après une réflexion en conseil d'établissement, ce projet porté conjointement a finalement abouti à l'édition d'un document appelé « La Charte éducative de confiance », destiné à mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour du renforcement de la relation école-famille, pour favoriser l'épanouissement et la croissance des jeunes. Il invite toutes les composantes de la communauté éducative à s'interroger sur leurs responsabilités éducatives réciproques, à réfléchir sur ce qui se vit dans la relation aux familles (dans les domaines de l'ouverture à tous, de la vie scolaire, de l'information et de la communication ou encore du suivi de la scolarité), et à envisager les moyens de faire progresser la collaboration et la confiance. Cette réflexion, à mener en conseil d'établissement, doit se concrétiser par la rédaction d'une charte éducative de confiance, que devront signer le chef d'établissement, la famille et le jeune.

**Le rôle de l'Apel :** La place des parents est officiellement reconnue par le Statut de l'Enseignement catholique et leur implication encouragée. Les études soulignent par ailleurs l'**impact positif d'une participation engagée des parents** à la mise en œuvre du projet éducatif d'un établissement et dans le suivi de la scolarité sur la réussite des jeunes. Autant de raisons pour les Apel d'établissement, dont le cœur de mission est précisément de **favoriser la relation entre les familles et l'école**, de soutenir ce projet. Encourager à mener la réflexion en conseil d'établissement, participer à la rédaction de la charte, informer les familles sur sa raison d'être et son intérêt sont autant d'initiatives que **l'Apel doit avoir à cœur de mener à bien !**

### Intervention de l'équipe de direction

- ✚ Mise en place nécessaire d'un climat de confiance .Mme Schmitt souligne avoir reçu en 2015/2016 un certain nombre de mails virulents voire blessants et que la seule réponse à ceux-ci est de recevoir les familles concernées et de discuter en face à face.
- ✚ Modification du règlement intérieur du collège : l'utilisation du portable n'est plus autorisée au sein du collège.

## Projets de l'année

- + Repas parents /Professeurs : Il est reconduit mais se déroulera le vendredi 20 janvier 2017 à partir de 18h30 au grand self .Tous les parents sont conviés ainsi que l'équipe pédagogique afin de faire plus ample connaissance.
- + Paniers lorrains garnis : Cette année les paniers seront proposés par l'établissement Dutriez avec 3 tarifs possibles 11, 15.15 et 29.70 euros.
- + Portes Ouvertes : Elles auront lieu le samedi 4 février 2017 et suivront le forum des métiers (3ème et lycée).Stands de gâteaux/ boissons ; barbe à papa et tombola.
- + Crêpes : L'action aura lieu le lundi 6 février 2017 ; les parents apportent une vingtaine de grandes crêpes (ou plus) qui seront tartinées et vendues à la récréation du matin au prix de 0.50 euros.
  
- + Salle Dumas réservée pour le 12 mars 2017 : projet à décider avec Bradfer
- + Vente de beignets le jeudi 23 mars 2017 à la récréation du matin
- + Apéritif offert en juin lors de la visite des nouveaux parents

Tous les projets sont votés à l'unanimité

## Election des vices présidents lycée et collège

Aucun membre du CA ne s'étant présenté à ces postes, ils restent vacants.

## Intervention de Mme Persent, professeur d'anglais

Une section européenne ( anglais ) étant susceptible de s'ouvrir au lycée, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'ordinateurs d'au moins 15 et une demande de subvention est faite à l'Apel afin de parer à ce manque .Le budget pour 2016/2017 ne permettra pas cet achat cette année mais l'Apel en tiendra compte l'année prochaine.

## Questionnaire de préparation du conseil de classe

La nouvelle version est proposée et adoptée à l'unanimité. Elle sera effective dès le 2<sup>ème</sup> trimestre.

Une fiche d'aide pour les parents correspondants sera envoyée à ces derniers.

Un pot de l'amitié conclut ce premier CA de l'année.

Dates des prochains bureaux : 10 janvier 2017 à 19h00

27 avril 2017 à 19h00

Dates des prochains CA : 17 janvier 2017 à 19h30

4 mai 2017 à 19h30

M.Sylvie Morawski

J.Richard Rosier

La secrétaire